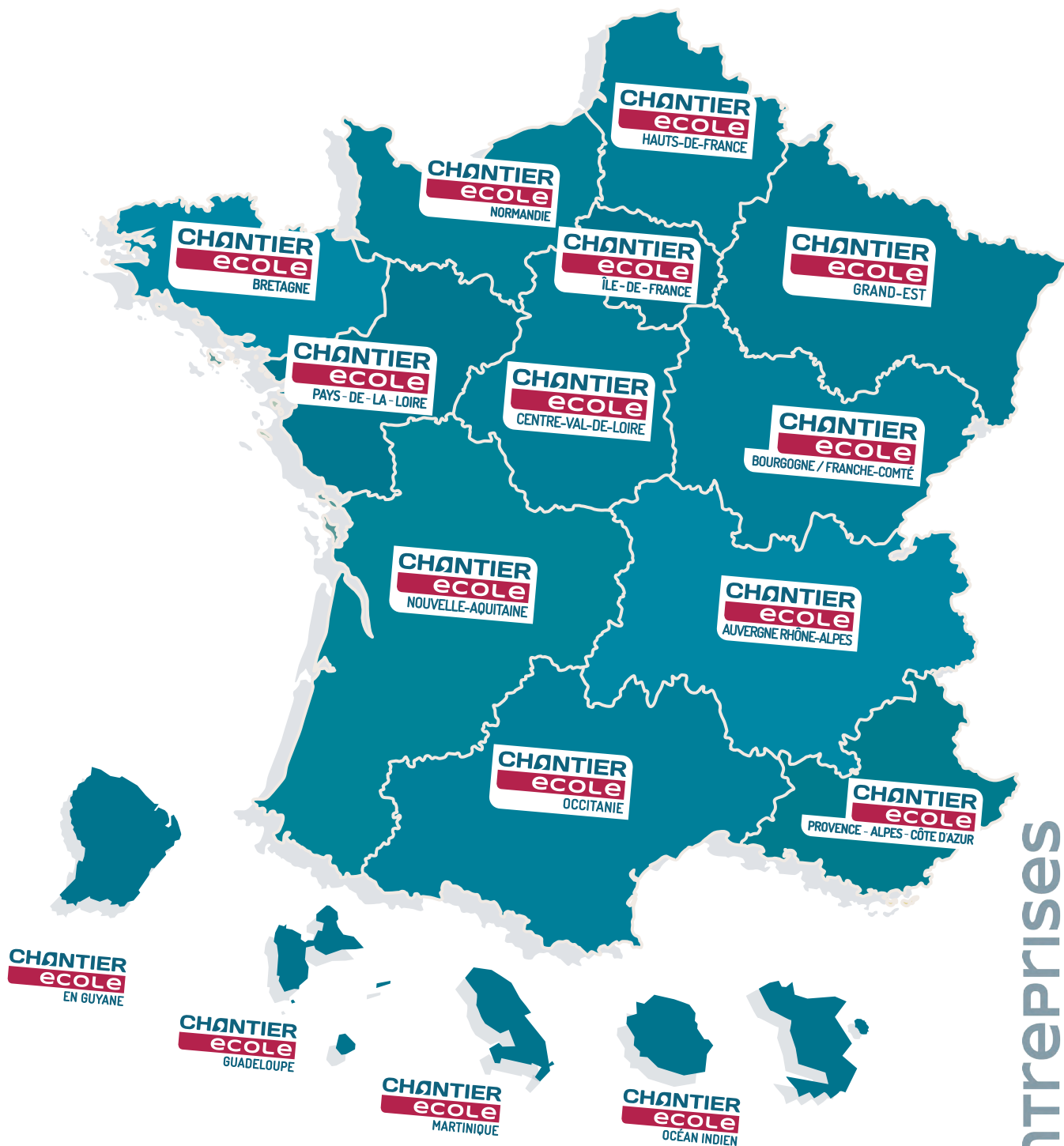


# CHANTIER ecole



[www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org)

119/121 rue Damrémont - 75018 PARIS

Tel : 01 48 07 52 10

[contact.national@chantierecole.org](mailto:contact.national@chantierecole.org)

Facebook : Chantier école - Réseau national

Twitter : CHANTIER école

**CHANTIER  
ecole**  
RESEAU NATIONAL

Les **entreprises**  
sociales apprenantes

Cofinancé  
par l'Union  
européenne

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

LES ENTREPRISES  
SOCIALES APPRENANTES

# L'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Porteur d'un Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI), vous connaissez l'enjeu de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les exclusions et qui permet aux personnes éloignées durablement du marché du travail de retrouver un emploi et de se réinsérer socialement.

Vous connaissez les difficultés que rencontrent les structures de l'IAE dans le monde économique-politique local, régional et national. Il existe des réseaux de structures, chacun ayant ses spécificités dans les domaines qui leur sont propres. L'association nationale CHANTIER école est un réseau de structures porteuses d'ACI et/ou de chantiers formation.

1 400 Ateliers  
et Chantiers d'Insertion

## La démarche de l'IAE

Le salarié polyvalent bénéficie d'un parcours professionnalisant d'un maximum de 24 mois. Durant cette période, il va obtenir des compétences dans un domaine spécifique et retrouver des habitudes de travail afin d'augmenter ses chances de rejoindre le marché du travail traditionnel. Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) opèrent dans des secteurs variés tels que l'entretien d'espaces naturels, le bâtiment, la restauration... Deux catégories d'acteurs de l'insertion :

35 000  
salariés polyvalents

- Les structures relevant de la mise à disposition de personnel
- Les structures relevant de la production de biens et de services :
  - Les Entreprises d'Insertion (EI) : impliquées dans le secteur marchand.
  - Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) : leur activité est, dans la grande majorité des cas en dehors du secteur concurrentiel, et sert essentiellement de support à l'activité d'insertion sociale et professionnelle.

## CHANTIER école, c'est quoi ?

CHANTIER école, réseau des **Entreprises Sociales Apprenantes**, est né en 1995 de la volonté d'hommes et de femmes du secteur de l'IAE de se regrouper pour mutualiser leurs compétences et leurs méthodes autour de valeurs communes. À ce titre, l'association CHANTIER école vise à développer la professionnalisation des acteurs, capitaliser, diffuser les bonnes pratiques de ces derniers et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques.

5 600 salariés permanents

Plus de 750 adhérents

15 associations régionales

## Le réseau en quelques dates

**1995** : Les 5, 6 et 7 octobre création du réseau CHANTIER école : 600 acteurs se retrouvent à Roubaix pour les 1<sup>ères</sup> rencontres nationales. Ils adoptent une Charte : les 10 points d'une déontologie commune.

**1999** : Signature d'un accord cadre national avec Pôle emploi.

**2000** : Premiers conventionnements avec le Ministère du travail. Début de la structuration territoriale de l'association nationale.

**2001** : Nomination de CHANTIER école au CNAIE.

**2005** : Loi de programmation pour la cohésion sociale : reconnaissance législative du dispositif ACI.

**2008** : Nouvelles modalités de conventionnement des SIAE.

**2013** : 7<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs à Toulon.

**2014** : Réformes du financement de l'IAE et de la formation professionnelle.

**2016** : CHANTIER école représentant du CNAIE au Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire.

**2017** : 8<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs à Nancy.

**"Est appelé chantier-école, toute action collective qui, à partir d'une situation de mise au travail, sur une production grandeur nature, a pour objectif de favoriser la progression des personnes."**

## Deux dispositifs phares

### Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Les actions reposent, au-delà de la charte fondatrice, sur les cinq fonctions indispensables à un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Les personnes accueillies sont salariées par un employeur conventionné par l'État.

### Les chantiers formation

Toujours dans la démarche pédagogique du chantier-école, les chantiers formation s'intègrent dans le cadre des dispositifs nationaux et régionaux de la formation professionnelle. Il s'agit de lieux de formation permettant à des personnes éloignées durablement du marché de l'emploi d'obtenir une qualification dans un domaine spécifique.

### Les 5 fonctions indispensables à un ACI

**Employeur** spécifique d'insertion, vie statutaire,...

**Production**, organisation, commercialisation, tutorat technique,...

**Accompagnement social et professionnel**, co-construction des parcours,...

**Formation** individualisée, sur les outils de production, conditions de travail,...

**Développement local et partenarial**, communication, partenariats locaux,...

Chacune de ces fonctions comprend des missions et tâches incombant à un ACI lui permettant ainsi de travailler à sa structuration.

## Les missions du réseau

### Regrouper les acteurs autour de la charte nationale

L'association nationale, CHANTIER école, regroupe des membres actifs, personnes physiques et morales qui initient, coordonnent et/ou mettent en œuvre la démarche pédagogique du chantier-école, ainsi que des membres associés, qui se reconnaissent dans la charte nationale des acteurs. La charte de CHANTIER école rassemble les membres du réseau autour d'un concept commun dont ils s'engagent à respecter les fondements répertoriés en 5 points (voir au dos).

### Développer et porter un plaidoyer en faveur des modèles que nous défendons

Le modèle d'avenir des **Entreprises Sociales Apprenantes** se construit collectivement entre les acteurs du réseau. Il se construit également avec nos partenaires, en portant collectivement nos propositions pour mener une politique ambitieuse pour les acteurs de notre réseau et, in fine, pour l'ensemble des salariés en parcours. Ce message est porté par CHANTIER école dans son plaidoyer, présentant les propositions phares en faveur des **Entreprises Sociales Apprenantes**, des Ateliers et Chantiers d'Insertion et de l'Insertion par l'Activité Economique : « Faire du retour à l'emploi un levier pour demain ».

### Favoriser la reconnaissance du réseau CHANTIER école par les institutions

L'association fait partie des têtes de réseaux nationaux de l'IAE. A ce titre, elle est membre du Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique (CNIAE), du Centre National de Ressources DLA IAE, représentante du CNIAE au Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), participe aux travaux de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

CHANTIER école développe des axes de collaboration avec Pôle emploi ainsi qu'avec des associations, organismes ou leurs groupements, tels que Citoyens et Justice, l'USH (l'Union Sociale pour l'Habitat). Elle est signataire de conventions de partenariat avec la direction du développement durable de SNCF, l'INRS, le groupe la Poste, est membre du réseau européen des entreprises sociales d'insertion, ENSIE, et est très active au sein de la branche des ACI.

En dehors de ses ressources propres qui sont issues des cotisations de ses adhérents et du financement d'actions de formation, l'association est financée par le Fond Social Européen (FSE) et par le biais de conventions avec le ministère du Travail et de l'Emploi et le ministère des Affaires sociales et de la santé.





# La Charte

2015

**CHANTIER**  
**éCOLE**

*CHANTIER école est un mouvement citoyen, porteur d'un projet de transformation sociale et de solidarité sur les territoires. CHANTIER école, réseau des entreprises sociales apprenantes, s'engage à mettre en œuvre les principes suivants aux niveaux local, national, international :*



## La solidarité avant tout

Les entreprises sociales apprenantes recherchent les actions, les productions, les projets et affirment des positions, susceptibles de déclencher et de développer de la solidarité sur leur territoire. Conscientes de la domination du marché dans l'économie, elles privilégient la solidarité.

Au cœur d'un environnement interdépendant, les entreprises sociales apprenantes ne se limitent pas aux seuls cadres réglementaires, elles agissent en solidarité avec des gens, dans leur singularité, et avec des partenaires publics et privés dans l'accomplissement de leurs missions.

Elles estiment que la solidarité avec tous les acteurs du territoire adopte la forme d'une coopération durable dont il est nécessaire de prendre le risque.



## Le travail de chacun dans une œuvre collective

Les entreprises sociales apprenantes considèrent que toute activité humaine doit contribuer à une œuvre individuelle ou collective. La contribution de tous à un travail créatif est une condition pour que chacun s'estime, se libère et trouve sa place.

Les entreprises sociales apprenantes s'efforcent de faire émerger chez les salariés et les stagiaires, les talents, les désirs, les disponibilités et les compétences qui leur permettront de trouver la forme et l'objet de leur contribution à l'activité de leur territoire.

L'accompagnement dans le travail permet aux salariés de construire leur trajectoire de liberté.

Les entreprises sociales apprenantes cherchent à promouvoir les activités économiques d'utilité sociale, quelles que soient leurs formes. Elles optent pour celles qui améliorent l'environnement, favorisent le mutuel et la rencontre, développent une richesse culturelle.

Elles soignent la qualité des relations de travail, contribuent à l'innovation sociale et inventent de nouveaux métiers.



## La démarche apprenante

Les situations, les missions, les activités d'une entreprise sociale apprenante sont nécessairement des occasions de formation. Les entreprises sociales apprenantes mettent en œuvre des temps d'apprentissage en situation de production et réhabilitent le plaisir d'apprendre.

Elles posent comme principe d'expérience que, dans les situations de travail, chacun a quelque chose à enseigner et quelque chose à apprendre : le processus d'apprentissage est toujours réciproque. Elles développent la capacité de discernement et de jugement des salariés sur le travail.



## Le recours permanent à la démocratie

Les entreprises sociales apprenantes inventent des formes de participation qui permettent à tous d'être acteurs. Elles multiplient les occasions de débats et sont convaincues de leurs richesses.

Les entreprises sociales apprenantes mettent en œuvre des débats internes entre toutes les parties prenantes. Les orientations de leur réseau national sont le produit d'un débat construit avec l'ensemble des acteurs.

Les entreprises sociales apprenantes contribuent ainsi à défendre la nécessaire démocratie permanente. Elles s'expriment toujours dans ce contexte.



## Les territoires, la proximité et le bien commun

Les entreprises sociales apprenantes se fixent des territoires d'intervention économique, des territoires de projet social, des territoires de déplacement, des territoires de partenariat efficace.

Les entreprises sociales apprenantes composent avec les variations et la multiplicité de leur territoire d'implantation. Elles ont à cœur de contribuer au développement des territoires dans lesquels elles agissent.

Elles considèrent que l'objectif du territoire ne se limite pas à l'augmentation de la richesse économique, mais qu'il est pluriel. Le territoire comprend et organise la production de richesse, la variété culturelle, la qualité de l'habitat, la bonne santé, une éducation partagée, un environnement sain, des modes de partage et surtout la prise de pouvoir des habitants sur leur vie.

Les entreprises sociales apprenantes considèrent que le développement est l'invention continue des manières de vivre ensemble.

## LES ENTREPRISES SOCIALES APPRENANTES

CHANTIER école, réseau des entreprises sociales apprenantes, mouvement citoyen, porte toute action collective, qui à partir d'une situation de production, a pour objectifs de favoriser la progression et l'émancipation des personnes.

Dans le cadre de référence de la charte, où chacun doit se reconnaître et s'interroger sur le sens de sa mission et de ses actions, CHANTIER école a développé 5 fonctions qui définissent la spécificité et les champs d'intervention des entreprises sociales apprenantes : Employeur, Production, Accompagnement social et professionnel, Formation, Développement local et partenarial.

Les entreprises sociales apprenantes disposent également d'un capital d'expériences humaines et pédagogiques reposant sur la solidarité et la mise en collaboration, qu'elles enrichissent et mutualisent en permanence.